



MAIRIE DE CHANAC

Envoyé en préfecture le 13/01/2023
Reçu en préfecture le 13/01/2023
Publié le 13/01/2023
ID : 048-214800393-20221215-D_2022_144-DE



Délibération n° 2022_144

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux et le quinze décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Florence Fernandez, Adjointe au Maire.

10 Présents : Claire CORDESSE, Colette CROUZET, Florence FERNANDEZ, Jérôme JACQUES, Vincent LACAN, Noël LAFOURCADE, Annick MALAVIOLLE, Philippe MIQUEL, Christian MOLANDRE, Lydie ROUJON.

5 Absents excusés : Catherine BOUTIN ayant donné pouvoir à Christian MOLANDRE, Marie-José GUILLEMETTE ayant donné pouvoir à Noël LAFOURCADE, Manuel MARTINEZ ayant donné pouvoir à Colette CROUZET, Manuel PAGES ayant donné pouvoir à Florence FERNANDEZ, Philippe ROCHOUX ayant donné pouvoir à Jérôme JACQUES.

Secrétaire de séance : Jérôme JACQUES.

Objet : acquisition d'une partie de la parcelle B 1519 à Madame Di Méglio

Monsieur Noël Lafourcade, Adjoint au Maire, informe l'assemblée que Madame Catherine Di Méglio est propriétaire de la parcelle cadastrée B 1519 d'une superficie de 9 684 m² située chemin de Lauradou.

Il indique que Madame Di Méglio serait d'accord pour vendre à la commune une partie de cette parcelle (9 184 m²) au prix de 145 260 €. Elle souhaite en outre que la partie qui lui restera puisse être desservie par les réseaux et les accès qui seraient réalisés par la commune dans le cadre de l'aménagement de la parcelle.

Compte tenu de l'intérêt pour la commune de permettre l'installation de nouvelles familles, soit en accès à la propriété soit dans le cadre d'un projet locatif,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

ACCEPTTE cette proposition et APPROUVE l'acquisition d'une partie de la parcelle B 1519 d'une surface de 9184 m² au prix de 145 260 €,

PRECISE que la commune prendra en charge les frais de géomètre et de notaire ainsi que la création des réseaux et accès,

CONFIE la rédaction de l'acte correspondant à Maître Daccord, Notaire à La Canourgue.

Le secrétaire de séance, Jérôme JACQUES	L'Adjointe au Maire, Florence FERNANDEZ